Cinquantième année. - N° 126 A 3 et 4 juillet 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard . . . . . 01-40-58-75-00
Annonces . . . . . 01-40-58-77-56
Accueil commercial . . . . . 01-40-15-70-10
Télécopie . . . . . 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

## Annonce n° 716

## 67 – BAS-RHIN

## GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE STRASBOURG

## Ventes et cessions

548 500 149 RCS Strasbourg.
**SOCOMEC.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 10686000 EUR.
*Adresse :* 1-4, rue de Westhouse, 67230 Benfeld.
*Origine du fonds :* Projet de fusion.
*Oppositions :* Art. L. 236-14 du Code de Commerce.
*Commentaires :* Avis de projet de fusion transfrontalière ; dénomination : SOCOMEC, Forme : Société par actions simplifiée, Capital : 10 769 360 euros, Adresse : 1-4, rue de Westhouse, 67230 Benfeld (France), Immatriculation : RCS Strasbourg 548 500 149 ; oppositions : En France, les créanciers, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14 et R. 236-15 du Code de Commerce ; au Luxembourg, les créanciers dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévues à la Section XIV de l'article 268 (1) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ; les créanciers de chacune des sociétés parties à la Fusion peuvent obtenir gratuitement une information complète sur les modalités d'exercice de leurs droits aux adresses suivantes : pour SOCOMEC : au 1-4, rue de Westhouse, 67230 Benfeld (France) ; et pour IMR INTERNATIONAL S.A. : au 74, Grand Rue, L-1660 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) ; commentaires : projet de fusion transfrontalière par voie d'absorption, par la société SOCOMEC, de la société IMR INTERNATIONAL S.A., constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, au capital de 1 078 336,83 euros, sise 74 Grand Rue, L-1660 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), RCS Luxembourg B 51.972 ; 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société IMR INTERNATIONAL S.A. dont la transmission à la société SOCOMEC est prévue : Montant de l'actif : 10 991 705 euros, Montant du passif : 7 107 euros ; 2. Absence de rapport d'échange et d'augmentation de capital : la société SOCOMEC détenant la totalité des actions de la société IMR INTERNATIONAL S.A., il n'y a pas lieu à augmentation de capital, ni à l'établissement d'un rapport d'échange ; 3. Il n'y a pas de prime de fusion. Le boni de fusion s'élève à 9 792 782 euros ; 4. Dépôt du projet de fusion : le projet de fusion établi le 14 juin 2017 a été déposé : au greffe du Tribunal d'Instance de Strasbourg, le 26 juin 2017 au nom de la société SOCOMEC ; au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg, le 29 juin 2017 au nom de la société IMR INTERNATIONAL S.A..

*Le Directeur de l'information légale et administrative :* Bertrand MUNCH